

Informations de base	
<p><b>2005/0234(CNS)</b></p> <p>CNS - Procédure de consultation Règlement</p> <p>Politique étrangère: gel des fonds et des ressources économiques, mesures restrictives à l'encontre de personnes suspectes de participation à l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafiq Hariri au Liban</p> <p><b>Subject</b></p> <p>6.10.01 Politique étrangère et diplomatique commune 7.30.20 Lutte contre le terrorisme</p> <p><b>Zone géographique</b></p> <p>Liban</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	<b>Commission au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>LIBE</b> Libertés civiles, justice et affaires intérieures		CAVADA Jean-Marie (ALDE)	16/01/2006
	<b>Commission pour avis</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis</b>	<b>Date de nomination</b>
	<b>AFET</b> Affaires étrangères		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	<b>ECON</b> Affaires économiques et monétaires		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne	<b>Formation du Conseil</b>		<b>Réunions</b>	<b>Date</b>
	Affaires générales		2700	2005-12-12
	Justice et affaires intérieures(JAI)		2709	2006-02-21
Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
	Justice et consommateurs			